

AE 31537

Aurillac le 4 - 10 - 32

VILLE D'AURILLAC
LE 04 OCT 1932
MAYORAL



Monsieur le Préfet

Je vous prie de vouloir bien
m'autoriser à me faire
obtenir un passeport
pour me rendre au Maroc
par l'Espagne on se doit
retrouver mes enfants

Agissez Monsieur le
Préfet. Je vous en remercie de ma
considération bien distinguée

André de Darches

79 Avenue de la
République Aurillac

Vu et transmis à
Monsieur le Préfet du Cantal
avec avis favorable
Aurillac le 5-10-32

Le Commissaire de Police
de Aurillac
de secrétaire
[Signature]

Prorogation de validité
du passeport n° 12 de 1931
accordé le 6/10/1932
(du 6/10/1932 au 6/10/1933)

